



## Déclaration liminaire au CTA du mardi 26 mai 2020

Madame La Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Depuis le 16 mars, l'ensemble des personnels s'est remarquablement adapté pour assurer la continuité pédagogique et la continuité administrative.

La réouverture des établissements scolaires après le confinement a débuté avec les écoles. La pré-rentree a dû se dérouler en quelques jours, ce qui a laissé très peu de temps pour s'organiser. De plus, les directeurs d'écoles ont subi de multiples pressions de la part de certaines mairies et de la part de leur hiérarchie. Après le confinement anxiogène, cette pression est venue se rajouter et certains directeur-trices d'écoles sont épuisé-es. Le Sgen-CFDT craint des répercussions très graves sur la santé du personnel.

La reprise s'est organisée avec un manque de cadrage important au départ. Cette rentrée précipitée et inévitablement chaotique au regard des inquiétudes et des incertitudes sanitaires n'a donc pas rassuré les personnels. De plus, les conditions d'ouverture n'ont pas toujours été correctes, dans certaines écoles par exemple, il y avait bien des lingettes désinfectantes mais elles étaient toutes sèches.

Après vient le moment de la réouverture des collèges et des lycées. Le personnel fait tout pour préparer au mieux le retour des élèves et des enseignants. Nous tenons d'ailleurs à remercier l'engagement des personnels de direction des établissements du second degré pour leur implication dans ce processus. Il faut apprendre des erreurs commises pour les écoles et améliorer l'organisation de l'accueil. La période qui s'ouvre doit voir primer l'impératif sanitaire ce qui n'a pas toujours été le cas. Par exemple, le personnel administratif en EPLE a été en partie oublié des consignes sanitaires. On s'est retrouvé le 11 mai dans certains EPLE avec tout le personnel administratif qui avait repris sans aucun protocole de reprise, ni consigne sanitaire. Tout le service se sert du photocopieur, des parapheurs, des tampons, tout cela sans désinfection, pas de sens de circulation créé, etc. De plus, le personnel de Région ne reprenant que la semaine dernière (la Nouvelle Aquitaine ayant décidé d'attendre la livraison du matériel de protection avant d'autoriser la reprise

du service à ses agents), le personnel administratif dans les lycées s'est retrouvé à travailler sans que les toilettes aient été nettoyées depuis le 15/3, c'est inadmissible ! Il n'est pas acceptable que les personnels n'aient pas été informés avant leur reprise en présentiel des procédures sanitaires au sein de leur établissement. Mme La Rectrice, je vous demande expressément d'intervenir auprès des chefs d'établissement pour mettre en place des consignes très claires pour le bien-être et la santé de tout le personnel de l'académie. En effet, certains acteurs et pans du système restent pour l'instant oubliés.

Dans cette période, la concertation est essentielle. Pour qu'elle fonctionne au mieux, nous aurions dû discuter des modalités de reprise avant qu'elle ait eu lieu.

Plusieurs problèmes et questions se posent comme la difficulté de rouvrir la restauration scolaire, les internats, de disposer de produit virucide, de gel hydro alcoolique, de masques pour toute la communauté éducative.

- Qui et surtout comment fera-t-on respecter la distanciation sociale dans les couloirs des établissements, sans parler de la cour de récréation ? Les AED sont sollicités bien au-delà de leurs missions, sans être réellement informé-es des risques ni des responsabilités qui leurs sont imposés. De plus une signalétique claire, efficace et pérenne devra probablement être achetée et mise en place dans tous les établissements scolaires. Une harmonisation nous semble souhaitable afin que les usagers ne s'y perdent pas.
- Est-il prévu de tester tous les élèves et le personnel en cas de déclaration d'un cas de Covid ?
- Le cumul présentiel/distanciel doit être encadré, afin que les personnels qui peuvent assurer du temps en présentiel ne soient pas soumis à la double peine.

Toutes ces incertitudes dans une période aussi stressante que l'est cette reprise inédite après 2 mois de confinement ont éprouvé le personnel.

Cette nouvelle organisation du travail doit s'inscrire dans un cadre commun, être discutée avec les organisations syndicales au sein des instances des établissements afin d'impliquer et d'informer tous les personnels, intégrer les questions de la charge de travail, des temps de concertation mais aussi de l'équipement matériel nécessaire au distanciel et surtout préserver la sécurité et la santé morale et physique des personnes.